



**Plusieurs thèses contradictoires fusent depuis la bagarre entre des membres du Barreau du Cameroun, lors de la célébration du 30<sup>è</sup> anniversaire du Barreau de la RDC à Goma le 12 juillet 2019.**

Pour l'heure, il est difficile de savoir avec exactitude ce qui s'est réellement passé entre avocats camerounais le 12 juillet 2019 dans la ville de Goma, située à l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC). Dans un communiqué publié le 24 juillet dernier, Me Charles Tchakouté Patié, l'actuel Bâtonnier du Barreau camerounais, annonce, sans plus d'explications, la mise sur pied d'une procédure disciplinaire en vue de sanctionner des avocats qui, selon lui, ont sali l'image de notre pays et porté atteinte à l'image de la corporation.

L'hebdomadaire Kalara paru le 30 juillet, tente d'expliquer à ses lecteurs les contours de cette affaire qui met tout le Barreau en ébullition. On apprend ainsi que les avocats camerounais avaient été invités pour prendre part à la célébration du 30<sup>è</sup> anniversaire du Barreau de la RDC, tenue dans la capitale provinciale du Nord-Kivu entre le 10 et le 12 juillet 2019.

Me Jackson Ngnié Kamga, l'ex-bâtonnier que Me Tchakouté Patié a remplacé, serait allé sur place avec une délégation de 18 avocats, rapporte notre confrère qui cite un membre du Barreau ayant fait le déplacement de la RDC, mais qui a préféré s'exprimer à travers un

message anonyme envoyé dans des forums des hommes de loi.

Selon ce message, Me Ngnié Kamga et sa délégation auraient, pendant toute la cérémonie, fait le show pour provoquer l'autre délégation d'avocats camerounais, celle conduite par l'actuel Bâtonnier, Tchakouté Patié. C'est donc ce qui serait à l'origine de la rixe ayant opposé deux avocates appartenant à chaque délégation.

D'un côté, Me Zeifman Esther Félicité, inscrite aux barreaux de Paris et du Cameroun et soutien de Me Tchakouté Patié; et de l'autre, Me Tobak Eboa Ngolo Marie Noëlle, acquise à Me Ngnié Kamga.

Au moins trois autres avocates camerounaises auraient participé à cette bagarre de la «honte» survenue au cours de la soirée de gala, lit-on. «Selon des sources internes au Barreau, ce n'est pas la première fois, au cours des huit derniers mois, que sur la scène internationale et à l'occasion des rencontres professionnelles, des avocats camerounais exposent leurs divergences», précise Kalara. Notre confrère souligne d'ailleurs que l'actuel Bâtonnier et son prédécesseur ont déjà été eux-mêmes, été au centre de telles polémiques.

Source: **Cameroun-Info.Net**

Tritre: **237actu.com**

---